

UNE TRÈS ANCIENNE PROPHÉTIE SUR LA PROSPÉRITÉ PASSÉE ET LA DÉCADENCE ACTUELLE DES ÉTATS CHRÉTIENS

PAR L'ABBÉ AUGUSTIN LÉMANN

CHANOINE HONORAIRE DOCTEUR EN THÉOLOGIE,
PROFESSEUR D'ECRITURE SAINTE ET D'HÉBREU AUX FACULTES CATHOLIQUES DE LYON

PARIS LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE 90, RUE BONAPARTE, 1885

I - ORIGINE ET OBJET DE CETTE PROPHÉTIE

La prophétie à la fois **consolante et redoutable** sur laquelle nous appelons l'attention des esprits sérieux, remonte au VIII^e siècle avant Jésus-Christ.

Les prétentions et le despotisme d'un grand maître du palais d'un roi de Juda en furent l'occasion.

Ce roi de Juda était Ezéchias, et le grand maître de son palais se nommait Sobna. On sait que la charge de grand maître du palais équivalait anciennement à celle que remplit aujourd'hui un premier ministre.

Or, ce Sobna, grand maître du palais d'Ezéchias, ayant irrité le Seigneur par ses duretés et son orgueil, Dieu lui envoya un prophète, Isaïe, pour lui annoncer qu'en châtement de ses fautes, il tomberait entre les mains des Assyriens, en guerre alors avec le royaume de Juda ; qu'il serait emmené captif à Ninive où il périrait misérablement.

Isaïe, s'étant donc rendu auprès de Sobna, le trouva occupé à se faire tailler un tombeau magnifique sur la pente même de la colline où étaient les tombeaux des rois de Juda. C'était un acte de présomption et de vanité.

Le prophète remplit alors sa mission. Mais sous le souffle de Dieu qui l'inspire, passant de Sobna, grand maître prétentieux et oppresseur, à Jésus-Christ, soutien des Etats et bienfaiteur des peuples, Isaïe annonce **la place prépondérante que le Fils de Dieu fait homme est destiné à occuper dans la société civile, jusqu'au jour où, parce qu'on l'en aura rejeté, l'ordre social croulera**. Tels sont l'origine et l'objet de cette prophétie. En voici maintenant le texte très authentique.

II - SON TEXTE AUTHENTIQUE

Le texte de cette prophétie se trouve contenu dans le chapitre XXII^e des prophéties d'Isaïe, à partir du 15^e verset.

Nous l'avons fidèlement traduit, et mot pour mot, de l'original hébreu.

Ce qui regarde Sohna est imprimé en lettres poulaines ; ce qui concerne Jésus-Christ l'est en italiques :

«Ainsi me dit le Seigneur Jéhova des armées :

Va trouver cet intendant

Sobna, le grand maître du palais, (et dis lui) :

Qu'as-tu ici et qui es-tu ici,

Pour que tu te sois taillé ici un sépulcre ?

Il s'est creusé sur la hauteur son tombeau,

Il s'est taillé dans le roc sa demeure !

Voilà que Jéhova va te lancer d'un élan vigoureux,

Il te pelotera en pelote ;

Il te fera tourner et rouler

Comme une balle dans une plaine spacieuse :

Là tu mourras,

Là seront tes chariots de parade,

O toi l'opprobre de la maison de ton maître.

Je te précipiterai de ton poste,

On t'arrachera de ta place.

Et puis en ce jour là, j'appellerai mon serviteur

Eliacim, fils d'Helcias ;

Je le revêtirai de ta tunique,

Je le ceindrai de ton baudrier,

Et je déposerai ton autorité entre ses mains,

Et il sera comme le père des habitants de Jérusalem,

Et de la maison de Juda.

Je mettrai sur son épaule la clef de la maison de David,

Il ouvrira et personne ne fermera ;

Il fermera et personne n'ouvrira.

Et je le planterai comme un clou en un lieu solide,

Et il sera comme un trône d'honneur pour la maison de son père.

Toute la gloire de la maison de son père reposera sur lui,

Les enfants et les petits-enfants ;

Tous les meubles jusqu'aux plus menus ;

Depuis les coupes jusqu'aux instruments de musique.

*En ce jour-là, dit Jéhova des armées,
Il sera ébranlé le clou,
Qui était fiché dans un lieu solide ;
Il sera arraché et tombera,
Et toute la charge qu'il supportait croulera :
C'est Jéhova qui l'a dit».*

Trois choses sont nettement annoncées par cette prophétie :

- 1° Qu'une **place d'honneur et une influence prépondérante sont dues à Jésus-Christ dans la société civile.**
- 2° Que **tant que cette place d'honneur et cette prépondérance Lui seront attribuées, la société civile se maintiendra dans la stabilité et la prospérité.**
- 3° Mais **qu'un temps viendra où Jésus-Christ sera rejeté de la société civile ; et qu'alors tout l'ordre social appuyé sur Lui croulera,**

III - TROIS CHOSES NETTEMENT ANNONCÉES

A. UNE PLACE D'HONNEUR ET UNE INFLUENCE PRÉPONDÉRANTE SONT DUES A JÉSUS-CHRIST DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

1. C'est très certainement Jésus-Christ qui est le grand objet de cette prophétie.

Il y a eu sans doute un personnage historique, désigné expressément par la lettre de la prophétie, qui devint le successeur de l'impie Sobna dans les fonctions de grand maître du palais ; et ce personnage historique, nommé Eliacim, est probablement l'Eliacim mentionné parmi les officiers du roi Ezéchias, dans deux lignes très courtes de la Bible¹. Mais quel qu'ait pu être ce personnage historique, dont les gestes ne sont point parvenus jusqu'à nous, il est hors de doute que Dieu ne le désigna ainsi d'une manière prophétique et ne le revêtit de la charge de grand maître du palais que pour annoncer et figurer un plus grand que lui, le Messie, Jésus-Christ !

Ce qui le prouve, c'est d'abord l'application que Jésus-Christ s'est faite à Lui-même de plusieurs paroles de cette prophétie : «A l'ange (à l'Evêque) de l'Eglise de Philadelphie, dit-il à saint Jean dans l'Apocalypse, écris ceci : Voici ce que dit le Saint et le Véritable qui a la clef de David, qui ouvre et personne ne ferme, qui ferme et personne n'ouvre» (Apocal., III, 7). Ainsi, d'après Jésus-Christ, Celui qui est annoncé dans la prophétie d'Isaïe comme devant recevoir sur son épaule la clef de la maison de David, et qui l'ayant reçue ouvrira sans qu'on puisse fermer, et fermera sans qu'on puisse ouvrir, celui-là, c'est Lui-même, c'est Jésus-Christ ! Par conséquent l'Eliacim historique du temps d'Ezéchias était suscité pour L'annoncer, pour Le figurer.

Une seconde preuve se tire des expressions mêmes de la prophétie, expressions trop vastes, trop étendues, trop magnifiques pour se rapporter uniquement à un simple ministre d'un roi de Juda ; ministre, qui est, du reste, demeuré à peu près inconnu.

Une troisième preuve nous est fournie par le témoignage de la tradition : Il y a une vérité historique que la lettre nous présente, dit saint Cyrille d'Alexandrie; mais à l'œil intérieur et pénétrant, c'est le mystère du Christ qui se dessine². Ainsi s'expriment d'une manière analogue Eusèbe, Procope de Gaza, saint Jérôme, Corneille Lapiere, Foreiro, et beaucoup d'autres³.

On ne saurait donc mettre en doute que le but du Saint-Esprit, dans l'émission de cette prophétie, n'ait été d'attirer les regards sur la personne de Jésus-Christ. Bien que le Fils de Dieu n'y soit pas expressément nommé, la transparence du texte le laisse apparaître. Si l'oreille n'entend pas, l'œil aperçoit. Cependant l'oreille elle-même n'est pas sans entendre ; car les noms qui désignent dans la prophétie le successeur de Sobna conviennent eux-mêmes si bien à Jésus-Christ, qu'on ne peut s'empêcher de constater dans le choix de ces noms un dessein spécial de la Providence.

En, effet, quels sont ces noms ? *Eliacim*, fils d'*Helcias*.

Or, dans la langue hébraïque, *Eliacim* signifie **Dieu fait subsister**, et *Helcias* veut dire **part de Jéhova, part de Dieu**. L'un et l'autre noms ne conviennent-ils pas souverainement à Jésus-Christ ? N'est-ce pas Lui, ainsi que la prophétie va nous l'apprendre, qui fait subsister, qui rend stables les Etats, tant qu'on Lui attribue dans la société civile le rang d'honneur et la prépondérance qui sont légitimement la part de Dieu ?

2. Nous disons : **dans la société civile**; car c'est de la place de Jésus-Christ dans la société civile qu'il s'agit dans cette prophétie. Les mots : *Je mettrai sur ses épaules la clef de la maison de David*, le marquent expressément. La *maison* ou le palais de David, en effet, désigne la société civile, *l'Etat* ; de même que le *Temple* représente la société religieuse, *l'Eglise*. Cette distinction est d'une importance souveraine pour l'intelligence de la présente prophétie⁴. D'autres

¹ Voici les passages où il est fait mention d'un Eliacim, au temps d'Ezéchias :

«Eliacim, fils d'Helcias, maître de la maison du roi, se rendit auprès de Rabsacès» général assyrien. (Isaïe, xxxvi, 3)

«Ézéchias envoya Éliacim, maître de sa maison, à Isaïe». (Id., xxxvii, 2)

² Hæc... historicus sermo nobis affert. Cæterum interiori ac penitiori intelligentia, Christi nobis mysterium videtur subindicare. (S. Cyrillus, *Commentarium in Isaiam*. édit. Migne, t. III, p. 515-519.)

³ Eusèbe. *Comm. in Is.*, t. VI, p. 251. — Procope de Gaza, *Comm. in Is.*, t. II, p. 2179-2181. — S. Jérôme, *in Isa.*, t. IV, p. 273-275. — Cornel. à Lapid., Foreiro, *in Isaiam*.

⁴ Nombre d'interprètes traduisant : Va trouver Sobna l'intendant du Temple, *præpositum Templi*, ont été amenés à faire ce raisonnement : Puisque Eliacim, figure de Jésus-Christ, succède dans l'intendance du Temple, il s'ensuit que c'est la place de Jésus-Christ en religion que la prophétie a en vue. - Nous répondons que dans le texte hébreu il n'y a point intendant du Temple, mais simplement intendant de la maison. Or, il est sans exemple que le terme de maison, tout seul, sans quelque chose qui précède ou qui suit, signifie le Temple. Au reste, s'il y avait doute, cet autre passage de la prophétie : *Je mettrai sur ses épaules la clef de la maison de David*,

oracles des Livres saints, et ils sont nombreux, ont eu pour objet de faire connaître d'avance la place qu'occuperait Jésus-Christ dans le domaine religieux ; mais le but de celui-ci est d'annoncer, de déterminer ce que doivent être également ici-bas la place et l'influence de Jésus-Christ dans le domaine social.

3. Or, ainsi qu'on a déjà pu en faire la remarque, ce n'est pas d'une place royale dans la société civile qu'il est question pour Jésus-Christ, en cette prophétie. Il n'est point annoncé qu'il doive ceindre une couronne terrestre, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Le Fils de Dieu ne devait-il pas Lui-même déclarer plus tard qu'il n'est pas venu régner à la façon des rois de la terre : *Mon royaume n'est pas de ce monde ?* Assurément, comme Créateur et comme Rédempteur, Jésus-Christ a droit à toutes les couronnes de la terre ; et s'Il proclame que Sa royauté n'en vient pas, c'est qu'**elle a une origine plus haute**, c'est qu'elle n'en relève pas, n'en dépend pas, étant divine, souveraine, universelle, indestructible. Aussi la Bible dit-elle de Lui qu'Il est le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs (Apocal., XIX, 16). Mais si Jésus-Christ a droit, comme Créateur et comme Rédempteur, à la plénitude d'une royauté terrestre sur tous les hommes, néanmoins il a été arrêté dans le plan divin que, durant les siècles du premier avènement, Jésus-Christ n'exercera pas en personne de pouvoir souverain. Voilà pourquoi Il n'a, de son vivant, revendiqué aucun trône. Loin de rien enlever à personne, Il a recommandé de rendre à César ce qui appartient à César. Il n'a rien déplacé, rien changé dans les diverses formes des gouvernements de la terre, toutes étant compatibles avec l'exercice de la religion chrétienne. C'est donc à dessein que la prophétie s'abstient de parler à Son égard de couronne royale. Jésus-Christ n'en doit pas porter ici-bas ; et si par Son Vicaire, le Souverain Pontife, il jouit d'un principat civil en un lieu du monde relativement restreint, ce n'est point, à l'exemple des rois de la terre, pour le faste et la domination, mais uniquement pour la sauvegarde de la dignité et le libre exercice du pouvoir spirituel¹.

Mais si Jésus-Christ, d'après la prophétie, doit, durant les siècles d'ici-bas, écarter de Sa Personne l'appareil de la royauté terrestre ; cela ne veut pas dire qu'Il renonce à occuper une place d'honneur dans la société civile et à y exercer une influence légitime et salutaire. Non, elle n'est point libre devant Dieu, la société civile, d'accepter ou de récuser l'influence de Jésus-Christ. Les Etats, comme les individus et les familles, ont le **devoir de se régler d'après les vérités que Jésus-Christ a révélées et d'après les préceptes qu'Il a établis**.

Elle est si légitime, si nécessaire cette influence de Jésus-Christ sur la société civile, que notre prophétie, sous formes différentes, y revient par trois fois :

C'est d'abord par la charge même de grand maître du palais que la prophétie établit cette influence due à Jésus-Christ

*Je le revêtirai de ta tunique,
Je le ceindrai de ton baudrier,
Et je déposerai ton autorité entre ses mains.*

L'influence d'un grand maître du palais, équivalente à celle d'un premier ministre, s'étend à tout. Rien ne doit échapper à son bienfaisant pouvoir, ainsi que l'exprimait sagement Pharaon traçant à Joseph, élevé à la dignité de premier ministre, la sphère de son action : *Ce sera vous qui aurez l'autorité sur ma maison : quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obéira, et je n'aurai au-dessus de vous que le trône et la qualité de roi... Je suis Pharaon : nul ne remuera ni le pied, ni la main dans toute l'Egypte, que par votre commandement* (Genèse, XLI, 40, 44).

C'est, en second lieu, par la collation des clefs que la prophétie établit la légitimité de l'influence de Jésus-Christ dans la société civile :

*Je mettrai sur ses épaules² la clef de la maison de David :
Il ouvrira et personne ne fermera ;
Il fermera et personne n'ouvrira.*

La clef est une marque de puissance : dans tous les temps, elle a été regardée comme telle. Le premier acte d'un peuple qui se soumet est d'apporter respectueusement aux pieds de son vainqueur les clefs de la ville. Remise sans aucune restriction entre les mains de Jésus Christ, la clef de la maison de David est donc l'annonce que l'influence du Fils de Dieu fait homme doit s'étendre sur toutes les parties de cette maison, c'est-à-dire sur la société civile tout entière.

La troisième manière, et la plus remarquable peut-être, par laquelle la prophétie établit le rang d'honneur et l'influence dus à Jésus-Christ dans la société civile, c'est le symbole du clou solidement planté :

Je le planterai comme un clou en un lieu solide.

Cette manière de parler est une allusion à ce qui se pratique dans la vie domestique chez les nomades Orientaux. Dans la tente exigüe du pauvre Arabe, le clou fiché en un lieu solide est ce qu'il y a de principal. Tout s'y accroche : les

achèverait d'éclaircir, en établissant qu'il s'agit de la maison du roi ou de la société civile.

En interprétant de la sorte cette prophétie, il est tout à fait loin de nos intentions de critiquer l'opinion opposée, encore moins le sentiment des Pères, l'un des fils d'or conducteurs dans les passages parfois obscurs des prophéties. Nous nous bornons simplement à interpréter d'après le texte hébreu.

¹ Dernièrement encore N. S. P. le Pape Léon XIII, dans sa magnifique allocution sur S. Grégoire VII, déterminait de la sorte la nécessité du pouvoir temporel :

«Identique en son but final, diverse en sa forme et dans ses moyens, suivant la diversité des temps et des lieux, la guerre se poursuit contre l'Eglise. Dans des temps plus voisins de nous et aux nôtres, on a travaillé par toutes sortes d'embûches à renverser le principat civil du Saint-Siège, c'est-à-dire le moyen établi **pour défendre et protéger la liberté de son pouvoir suprême** par la Providence divine ; et c'est pour cette liberté, et non certes par ambition du trône ou par désir de grandeur terrestre, que Nos prédécesseurs ont combattu et que Nous combattons également. L'importance souveraine de cette liberté inspire au Vicaire de Jésus-Christ cette constance que le monde ne sait pas comprendre et qui, même au milieu de difficultés de tout genre, est un gage assuré de la victoire». (*Le Monde*, 9 juin 1885)

² La clef, chez les Anciens, se portait de deux manières : sur l'épaule, en signe de puissance ou bien dessinée sur une broderie, ou bien en une espèce de sceptre terminé en forme de clef:

vêtements, les armes, la viande ! Le mobilier de l'Arabe, on le sait, n'est pas considérable. Dans la tente, tout dépend donc de ce clou. S'il tombe, tout tombe avec lui. Or, c'est de la même manière que dans la société civile **tout devra reposer sur Jésus-Christ**. Il devra être **l'appui, le soutien de tout** par Son influence **acceptée de tous et s'étendant à tout**.

Le clou dans la tente orientale ! En se servant de cette comparaison pour marquer le rang d'honneur et l'influence dus à Jésus-Christ dans la société civile, le prophète n'usait pas seulement d'un symbole expressif et accessible à tous ; il résumait d'avance tous les mystères du Golgotha ! Le Fils de Dieu, en effet, devant au jour de Son sacrifice reposer sur trois clous, celui qu'indiquait le doigt du prophète n'était-il pas comme **l'abrégé de tout le crucifix** ?

Il est donc incontestable par l'enseignement de cette prophétie que si, pour les siècles d'ici-bas, Jésus-Christ a écarté de Sa Personne l'appareil de la royauté terrestre, néanmoins un **rang d'honneur** et une influence **prépondérante** Lui sont dus dans la société civile. La prophétie, ainsi qu'on l'a vu, revient par trois fois sur cette idée, sous une forme différente : ce qui en marque l'importance. Elle va maintenant nous faire connaître quelles bénédictions de choix sont réservées aux peuples qui attribuent généreusement à Jésus-Christ, dans leur histoire, la place et l'influence qui lui sont dues.

B. TANT QUE LA PLACE D'HONNEUR ET L'INFLUENCE PRÉPONDERANTE DUES A JÉSUS-CHRIST DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE LUI SERONT ATTRIBUÉES, LA SOCIÉTÉ CIVILE SE MAINTIENDRA DANS LA STABILITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

La **stabilité** s'y maintiendra :

Je le planterai comme un clou dans un lieu solide.

C'est dans un lieu solide que le clou est planté ; c'est dans des Etats stables que le crucifix resplendira. Et l'histoire, en effet, n'enseigne-t-elle point que tant que Jésus-Christ a été maintenu, dans la société civile, au rang d'honneur qui Lui appartient, la stabilité des Etats a été la première récompense ? On a bien vu se produire des agitations, des commotions, des transformations même : c'est qu'ici-bas l'humanité est dans la voie, non au terme. Au ciel seulement la stabilité sera parfaite. Mais nonobstant les vicissitudes inséparables des choses humaines, parce que Jésus-Christ avait Sa place et était écouté dans la société civile, des Etats, comme la France, ont pu atteindre quatorze siècles d'existence. Pareille stabilité se rencontre-t-elle chez les nations antiques ?

La **prospérité** s'y développera :

Cette prospérité, d'après la prophétie, se traduira d'une triple manière :

D'abord, dans un **régime de paternité** :

Il sera comme le père des habitants de Jérusalem

Et de la maison de Juda.

Point d'autorité parmi les hommes qui soit plus respectable, plus légitime, plus nécessaire que celle des pères sur leurs enfants. Un père n'est occupé que de sa famille. Il n'est riche que pour elle. Il n'est point jaloux des mérites de ses fils. Il étend ses soins à tous : aux faibles, aux petits, aux malades, encore plus qu'aux autres.

Voilà ce que devra être à l'égard des citoyens, le chef d'un Etat chrétien. Mais ceux-ci, à leur tour, regarderont **l'obéissance** comme un devoir de conscience, et à l'obéissance se joindra la **vénération**, pour faire du chef chrétien un père autant qu'un magistrat.

L'histoire nous apprend encore que, de fait, il en fut ainsi tant que le crucifix fut contemplé au-dessus de la tête du chef du pouvoir. «Du cœur de son peuple au sien, il y avait une réciproque effusion dont les monarchies antiques n'avaient pas même le soupçon. Le peuple pardonnait des fautes au prince, comme l'enfant pardonne des faiblesses à son père ; il compatissait au levain de l'humanité demeuré en lui aussi bien que dans le dernier des mortels... Le souverain avait foi dans son peuple, et le peuple avait foi dans son souverain. Ils croyaient l'un à l'autre ; ils s'étaient donné la main, non pour un jour, mais devant Dieu et pour tous les siècles, au nom des morts et des vivants, au nom des ancêtres et de la postérité. Le prince descendait tranquillement dans la tombe, laissant ses enfants à la garde de son peuple, et le peuple, les voyant petits et sans force, les gardait en attendant d'être gardé par eux» (Lacordaire, *Conférences*, T. II, p. 173, Paris, 1857).

Le second épanouissement de la prospérité promise sera un **développement de l'honneur** :

Et il sera comme un trône d'honneur

Pour la maison de son père.

L'honneur est un regard élevé du chrétien sur soi, une pensée de sa noblesse. Or, cette élévation de sentiments ne fut-elle pas longtemps comme une loi de la vieille Europe ? Sans doute il y avait alors et il y aura toujours de la corruption et de la perversité dans le monde, parce que la liberté y sera toujours défectible. Mais à côté d'égarements inévitables, il y avait dans l'âme même de la société, notamment en France, il y avait dans les lois, dans l'opinion, dans les institutions, dans les coutumes, une telle pénétration de l'honneur, que Montesquieu, personnage peu suspect, a pu dire que **la France était une monarchie gouvernée par l'honneur**.

Le troisième épanouissement de la prospérité promise par la prophétie sera un **développement fécond des familles et de toutes choses** : commerce, petits métiers, agriculture, arts, etc. :

Toute la gloire de la maison de son père reposera sur lui,

Les enfants et les petits-enfants,

Tous les meubles jusqu'aux plus menus;

Depuis les coupes jusqu'aux instruments de musique.

Ce développement fécond des familles et de toutes choses n'a-t-il pas été, en effet, la récompense de la partie du monde qui, durant des siècles, arbora et conserva la croix ? Oui, qu'on compare l'Europe, alors qu'elle était chrétienne, aux vastes pays de l'Asie et de l'Afrique demeurés ou redevenus païens. Chez qui la famille se développa-t-elle davan-

tage dans la fécondité, la dignité, le respect, l'affection ? Chez qui l'essor du commerce ? Chez qui les admirables corporations de métiers ? Chez qui les souvenirs de l'Éden le mieux appliqués à l'agriculture ? Chez qui le développement des sciences ? Chez qui la poésie ? Chez qui les arts, la sculpture, la peinture, la musique ? Chez qui Dante, Raphaël, Michel-Ange, Palestrina ?

C'est donc un fait indéniable que la prospérité annoncée par la prophétie s'est accomplie, non moins magnifiquement que la stabilité, tant que les idées chrétiennes ont eu libre cours dans les Etats ; tant que Jésus-Christ représenté par l'Évangile a joui dans la société civile de l'influence qui Lui est due. Saint Jérôme commentant cette partie de notre prophétie dit : *L'Évangile rapporte qu'en écoutant Jésus-Christ, le peuple était comme suspendu. Ce n'est pas seulement en ce temps-là que ces merveilles se produisaient ; elles s'accomplissent aussi dans le nôtre : puisque c'est sur Jésus-Christ que reposent, comme divers objets de Dieu, la sagesse et la justice, et toutes les choses qui portent le nom du Christ*¹. Oui, tout ce qui fait la stabilité et la prospérité des Etats porta longtemps le nom de Jésus-Christ et reposa sur Lui. Il y avait alors **une société chrétienne, une Europe chrétienne, une civilisation chrétienne, une justice chrétienne, une fraternité chrétienne, une joie chrétienne**. On peut aujourd'hui avoir oublié tous ces bienfaits du Fils de Dieu dans le domaine social, mais l'histoire ne les a pas oubliés. Et l'avenir, d'accord avec la dernière partie de cette prophétie, dira un jour, bientôt peut-être, ce qu'il en advient des peuples ingrats qui ont le malheur de méconnaître et de rejeter Jésus-Christ.

C. UN TEMPS VIENDRA OU JÉSUS-CHRIST SERA REJETÉ DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET ALORS TOUT L'ORDRE SOCIAL APPUYÉ SUR LUI CROULERA

1. Nous disons : la société civile, l'ordre social ; nullement, l'ordre religieux, l'Eglise ! C'est qu'en effet l'Eglise répandue sur la surface de l'univers entier est indéfectible. Toujours elle restera attachée à Jésus-Christ, son chef et son époux ; toujours elle sera une, sainte, catholique, apostolique, romaine. Elle ne peut ni périr, ni déchoir de ces qualités essentielles, son divin Fondateur l'ayant assurée d'une protection toute spéciale : *Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles... Les portes de l'enfer ne prévaudront pas !*

Mais si la désunion ne saurait se produire entre l'Eglise et Jésus-Christ ; malheureusement il n'en est point de même par rapport aux individus, aux familles, aux Etats même, qui font partie de l'Eglise. Les individus peuvent se séparer de Jésus-Christ et périr ; les familles peuvent se séparer de Jésus-Christ et s'éteindre ; les Etats peuvent se séparer de Jésus-Christ et crouler. La présente prophétie nous révèle qu'en effet **un temps viendra où l'ordre social périlitera partout, parce que Jésus-Christ, son soutien, aura été ébranlé, puis rejeté**.

L'annonce est positive :

*En ce jour-là, dit Jéhova des armées,
Il sera ébranlé le clou
Qui était fiché dans un lieu solide ;
Il sera arraché et tombera,
Et toute la charge qu'il supportait croulera :
C'est Jéhova qui l'a dit.*

On le voit, il doit y avoir **gradation** dans cette expulsion de Jésus-Christ, rejeté de la société civile. Sa croix, si bien figurée par le clou prophétique, commencera par être ébranlée, c'est-à-dire **discutée, combattue**. Elle sera ensuite **arrachée**, c'est-à-dire **rejetée violemment** de la société civile. On ira même jusqu'à **la précipiter à terre, à la faire tomber comme chose inutile ou méprisable**.

Que ce soit de la sorte qu'il faille entendre ce passage si redoutable de la prophétie, saint Jérôme n'hésite pas à le déclarer : *Comment pourra-t-il se faire, dit le grand docteur, que le clou qui avait été fiché dans un lieu solide, soit ensuite arraché, et qu'alors tombe et périsse tout ce qui tenait à lui, et que cela arrive parce que le Seigneur l'a dit ? La difficulté se dénoue si on se reporte à ce passage de l'Évangile : «qu'à la fin des temps la charité de beaucoup se refroidira (Matth., xxiv)», et à ce que le Seigneur Lui-même a dit : «Pensez-vous que lorsque le Fils de l'homme reviendra, Il trouve encore de la foi sur la terre (Luc, xviii, 15)» ? Ce n'est pas le clou qui sera brisé, tombera à terre et périra, il serait impie de le dire : mais le clou sera arraché du lieu solide, c'est-à-dire de l'Eglise, par une impiété croissant chaque jour davantage ; et ce sont ceux qui auparavant étaient retenus à Lui par la foi, qui, à cause de leur infidélité, seront ensuite rompus, tomberont et périront. Mais cela n'arrivera que dans les derniers temps, selon que le Seigneur l'a dit*².

Ceux qui sont habitués au langage chrétien comprendront sans peine dans quel sens saint Jérôme prononce qu'il serait impie de dire que le clou, c'est-à-dire Jésus-Christ, sera brisé, tombera et périra. Jésus-Christ, depuis Sa résurrection, est impassible et immortel. Aucun coup ne peut plus l'atteindre directement dans Son humanité désormais glorifiée. Par conséquent, ainsi que le prononce saint Jérôme, on ne pourrait sans impiété annoncer que Jésus-Christ sera brisé, tombera et périra. Le Christ ressuscité ne meurt plus ! a dit saint Paul. Mais si le Christ ressuscité ne meurt plus, si Sa divine Personne est hors d'atteinte, par contre, tout ce qui Le représente et Le continue ici-bas, Son Évangile, Ses sacre-

¹ Quod et quidem non illo tantum tempore factum est, sed usque hodie impletur, ut pendeant ex eo quasi vasa diversa Dei, sapientia et iustitia, et omnia quibus Christus appellatur. (S. Jérôme, *Comment. in Isaiam*, cap. xxii)

² Quod sequitur, videtur sensui nostro esse contrarium, quomodo paxillus iste, qui fixus fuerat in loco fideli, auferatur et frangatur : et cadat et pereat quod pependerit in eo, et hoc fiat quia Dominus locutus est. Quod ita solvi potest si legamus illud Evangelii, quod «in novissimis diebus refrigescat charitas multorum (Matth., xxiv)» ; et ipse Dominus dicat : «Putas filius hominis veniens inveniet fidem super terram (Luc, xviii, 8)» ? Non ergo paxillus frangetur et cadet et peribit, quod impium est dicere : sed paxillus auferetur de loco fideli, hoc est, de Ecclesia per impietatem quotidie subcrescentem, et qui super eum ante pependerit fide, postea infidelitate frangetur et cadent et peribunt. Hoc autem fiet in diebus novissimis, quia Dominus locutus est. (S. Hieronymi, *Comment. in Isaiam*, cap. xxii)

ments, Sa croix, tout cela peut être atteint, tout cela peut être arraché, rejeté du cœur des individus, et même du sein des Etats. Telle est la pensée de saint Jérôme. Et si le grand docteur reconnaît qu'une pareille énormité se produira en effet dans l'Église, ce terme d'Eglise doit s'entendre, ainsi que nous venons de l'indiquer, dans le sens d'individus, de familles, d'Etats même devenus **prévaricateurs**, parce qu'ils se seront **déchristianisés**, détachés de Jésus-Christ :

*Il sera ébranlé le clou,
Qui était fiché dans un lieu solide ;
Il sera arraché et tombera.*

Mais lorsque le clou, c'est-à-dire le Crucifix, sera ainsi arraché des Etats, il arrivera que tout l'ordre social dépendant de lui croulera. Ce résultat ou plutôt ce **châtiment** se trouve non moins positivement annoncé :

Et toute la charge qu'il supportait croulera.

Rien n'est excepté. **Tout** croulera, depuis les enfants jusqu'aux instruments de musique. Ceux qui auparavant étaient retenus à Lui par la foi, seront ensuite rompus à cause de leur infidélité ; ils tomberont et périront (S. Jérôme, loc. cit).

Telle est la terrible annonce.

2. Or, à la lueur des formidables mais précises lumières qu'elle projette, qu'on veuille bien maintenant tourner ses regards vers la société civile. Qu'y voit-on ?

Le Crucifix, si bien figuré par le clou prophétique, n'a-t-il pas été depuis longtemps ébranlé ? Cet ébranlement du Crucifix n'a-t-il pas commencé avec **la Révolution** ? Alors le nom sacré du Fils de Dieu, le nom de Jésus-Christ, n'a-t-il pas été remplacé par la froide abstraction de l'Être suprême ? Alors le rang d'honneur dû à Jésus-Christ dans la société civile, n'a-t-il pas été volontairement supprimé ?

Jusqu'à cette époque, c'était plutôt dans le domaine religieux que les attaques contre Jésus-Christ ou l'Église s'étaient produites. L'Arianisme, l'Eutychianisme, le Nestorianisme, le schisme de Photius, le Protestantisme, le Gallicanisme, le Jansénisme, avaient été surtout des attaques dans l'ordre religieux : toutes ces erreurs visaient Jésus-Christ dans Sa Personne ou dans Son œuvre divine, qui est l'Église. Mais à partir de la Révolution, c'est également dans le domaine social, dans ce rang d'honneur et cette prépondérance qui lui sont dus, que Jésus-Christ est attaqué !

Commencé avec la Révolution, l'ébranlement du crucifix, d'abord violent, s'est poursuivi ensuite dans la société civile d'une manière plus calme, plus savante, plus sûre. Peu à peu, tous les droits du Fils de Dieu, toute Son ancienne prépondérance, toute Son influence même, Lui ont été retirés. C'est ainsi que le clou a été ébranlé.

Mais aujourd'hui, n'est ce pas à **l'arracher** qu'on travaille ?

Il sera arraché et tombera.

Le Radicalisme, son nom l'indique, s'est chargé de cette œuvre de concert avec la Franc Maçonnerie.

Non seulement l'œuvre se poursuit, mais elle est avancée.

Le crucifix n'a-t-il pas déjà disparu presque de partout dans la société civile en France ?

N'a-t-il pas disparu des palais et des conseils de l'Etat ?

N'a-t-il pas disparu des Assemblées législatives ?

N'a-t-il pas disparu des monuments, des places publiques, des rues, de beaucoup d'endroits dans les campagnes ?

N'a-t-il pas disparu de toutes les écoles municipales ?

N'a-t-il pas disparu du chevet des malades, dans les hôpitaux qu'on laïcise ?

Ne le fait-on pas disparaître des berceaux et des unions ?

Ne disparaît-il pas des funérailles ?

Il disparaît du champ des morts !

Demain il aura disparu des tribunaux !

Il disparaîtra même du fronton des églises, revendiquées bientôt comme propriétés de l'Etat. Déjà le marteau est levé, et levé au nom de la loi ! Avant qu'il se fût dernièrement abattu sur la croix de l'église de Sainte-Geneviève, M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes n'avait-il pas prononcé ces paroles : *Nous sommes respectueux des droits de l'Église, mais nous avons le droit de reprendre un temple dédié aux grands hommes par la Révolution* (Séance du Sénat. 30 mai 1885).

Il n'y a plus moyen de se faire illusion. Celui qu'annonçait le clou prophétique, le Crucifix, est arraché de partout dans notre société civile :

Il sera arraché et tombera.

Mais aussi la charge que soutenait le clou va, à son tour, se trouver compromise :

Et toute la charge qu'il soutenait croulera.

La prophétie n'est-elle pas également, à ce point de vue, en voie de s'accomplir d'une manière effrayante ?

Qu'est devenue, que devient la société civile ?

Plus de stabilité dans l'Etat : d'une révolution à une révolution !

Plus de paternité de la part de ceux qui gouvernent ; plus de vénération ni de fidélité de la part de ceux qui sont gouvernés !

Plus de fierté, plus d'honneur !

Plus de foyers, plus de familles : le concubinage, l'adultère et le divorce sont en train de les détruire !

Plus de respect chez les enfants et les petits-enfants !

Plus d'éducation mâle, plus de caractères virils !

Plus de garanties contre la spoliation !

Plus de corporations protectrices des droits du faible !

Plus de grandeur dans la poésie et dans les arts !

Plus d'abondance dans les champs et dans les vignes !
Plus de prospérité, plus de joie !
Presque nulle sanction contre les crimes!
Demain peut-être plus de justice !

Ce n'est point là un lugubre tableau de fantaisie. Dans la séance du Sénat rappelée plus haut, tandis que de courageux défenseurs de Jésus-Christ luttèrent en vain pour sauver Sainte-Geneviève avec sa croix qui domine Paris, cet aveu plein de courage s'est fait entendre : *Tout périclité en ce montent en France, et la gloire elle-même se perd et se flétrit entre les mains de ceux qui veulent l'exploiter* (Ces paroles sont de l'Honorable M. Fresneau).

Mais la spoliation de Sainte-Geneviève consommée, et l'ordre d'en faire tomber la croix officiellement donné, S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, a écrit dans les termes suivants à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes :

Dès à présent il n'est pas difficile de prévoir les conséquences de cette politique qui livre une à une les institutions les plus respectables, pour donner satisfaction aux exigences toujours croissantes de l'esprit de désordre. **Tout sera emporté, la fortune publique et privée, l'ordre de la rue, la sécurité des personnes.** On aura sacrifié gratuitement ce qu'il fallait défendre; on ne sauvera pas ce qu'on voulait conserver¹.

Lorsque le vénérable Pontife traçait ces lignes, qui sait si, à ce moment, le vieux prophète de l'ancienne Loi, auteur de cette prophétie, ne murmurait pas à son oreille :

*En ce jour-là, dit Jéhova des armées,
Il sera ébranlé le clou,
Qui était fiché dans un lieu solide ;
Il sera arraché et tombera,
Et toute la charge qu'il supportait croulera.*

Serions-nous donc voisins de ces temps redoutables annoncés par la prophétie, où le Crucifix arraché et rejeté de la société civile entraînera dans sa disparition toutes les choses qu'il soutenait ? Et qu'on n'essaie point de s'illusionner, de se rassurer par la considération que c'est de tout temps que l'antagonisme a existé contre la religion ; que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement, mais dans tous les siècles que Jésus-Christ a rencontré des ennemis et des ennemis nombreux, acharnés... Oui, cela est vrai ! L'antagonisme contre Jésus-Christ s'est rencontré dans tous les temps, et saint Augustin l'a éloquemment montré jusqu'au siècle qui fut le sien, dans l'immortel ouvrage de *la Cité de Dieu*. Mais si Jésus-Christ a de tout temps été contredit, combattu ; jamais cependant Il n'avait été rejeté d'une manière aussi absolue, aussi radicale. C'étaient Ses enseignements, Ses préceptes qu'on méconnaissait ; c'était Son Eglise qu'on persécutait, qu'on outrageait; mais Lui, on Le reconnaissait encore, on la conservait ! L'Arianisme lui-même, qui alla jusqu'à s'attaquer à Sa Personne, n'osa pas la dépouiller de tout reflet divin. Aujourd'hui, au contraire, c'est à la négation absolue, au rejet total de Jésus-Christ que marche, et d'une manière rapide, la société civile. C'est à tout ce qu'Il est qu'on s'attaque : *Tolle, tolle!* Qu'on L'enlève, qu'Il disparaisse !

Mais si le clou, comme tout le fait craindre, est officiellement arraché en France, entraînant dans sa chute toute la charge qu'il soutenait; demain, ne le sera-t-il pas également en Belgique et en Espagne ? Ne voyez-vous pas qu'il est même déjà ébranlé en Italie, et qu'il menace de l'être dans tous les Etats autrefois chrétiens?

IV - CONCLUSION

DEVOIRS DES CATHOLIQUES DANS LES PROCHAINES ÉLECTIONS A CAUSE DE L'INFLUENCE CONSIDÉRABLE QU'ELLES PEUVENT AVOIR PAR RAPPORT A L'ACCOMPLISSEMENT DES REDOUTABLES ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS DANS LA PROPHÉTIE

C'est donc guidés par une haute pensée de conservation sociale autant que de foi religieuse, que les évêques d'Autriche, dans un récent mandement, ont tous ensemble recommandé à leurs fidèles de ne pas désertier le champ de bataille électoral, mais d'y faire triompher **des candidats défenseurs de Jésus-Christ et de Son Eglise**.

Comme elles sont vraies et opportunes ces graves paroles des Pontifes signataires, tous successeurs des Apôtres :

«Salut et bénédiction dans le Seigneur,

Des jours d'une importance capitale s'approchent pour les peuples d'Autriche. Les citoyens électeurs seront appelés aux urnes pour y déposer leurs votes. Ces élections auront une portée des plus grandes et des plus décisives. Vos évêques, de tout temps animés d'une sollicitude profonde pour le bien-être de chacun et pour le bien-être général, ne sauraient rester indifférents en présence des élections.

Notre parole épiscopale contient une double exhortation :

1° Servez-vous de votre droit électoral;

2° Faites un bon emploi de ce même droit».

Les évêques protestent énergiquement ensuite contre les abstentions électorales. Ils invitent vivement les électeurs à voter, rappelant que beaucoup de mal aurait pu être évité, si chaque électeur catholique eût fait son devoir d'électeur.

Et ils ajoutent :

«Allez donc aux urnes et prenez aux élections la place que la loi vous accorde ; allez-y tous et ne craignez ni peine ni fatigue ; usez de votre droit électoral !

Mais surtout faites un bon usage de ce droit !

¹ Lettre de S. Em. le Cardinal Guibert à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, au sujet de la désaffectation du Panthéon, Paris le 29 mai 1885.

Réclamez d'abord aux hommes auxquels vous accorderez vos votes qu'ils aient un caractère intègre et un honneur sans tache, tant dans leur vie privée que dans leur vie publique ; ces qualités ne suffisent pas encore. Votez pour des hommes qui aiment et comprennent les biens les plus sacrés de l'humanité, **la religion et la foi**, ces deux bases inébranlables d'un Etat chrétien; votez pour des hommes qui rendent à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; votez, en un mot, **pour des hommes vraiment religieux et craignant Dieu !¹** »

Est-ce seulement en Autriche que de si sages et si patriotiques avis méritent d'être entendus ?

En France, plus peut-être que partout ailleurs, les électeurs n'ont-ils pas besoin de se redire que le devoir du catholique n'est pas seulement de faire sa prière, d'aller à la messe, mais qu'il est encore un devoir impérieux, le devoir de ne pas se désintéresser des destinées sociales et politiques de sa patrie ?

En France, plus peut-être que partout ailleurs, les conservateurs n'ont-ils pas l'obligation de travailler à se rapprocher, se grouper, s'unir, pour arriver à faire enfin triompher la cause deux fois sacrée de la religion et de l'ordre social ?

Non ! il n'y a plus d'illusion à se faire, ni de prétexte à invoquer.

Aujourd'hui, à cause des droits que lui confère le suffrage universel, une nation est devenue beaucoup plus responsable des actes de ses représentants, des gestes de son gouvernement. Assurément une solidarité étroite n'a cessé d'exister, de tout temps, entre une nation et ses chefs. On en a la preuve dans les terribles conséquences qui ont résulté, pour la nation juive, de ce rugissement sinistre poussé devant le prétoire de Pilate : *Que Son Sang retombe sur nous et sur nos enfants !* Lorsque cette sanguinaire clameur monta du milieu de la foule, il n'y avait pourtant alors, sur la plateforme relativement restreinte du prétoire, que quelques milliers de Juifs. Mais parce que ces quelques milliers de Juifs se trouvaient être, soit comme membres du Sanhédrin, soit comme délégués des Juifs de la dispersion, les représentants de la nation, il est arrivé, en vertu du lien qui lie un peuple à ses chefs, que **la faute déicide a, comme un second péché originel, enveloppé toute la nation juive !**

Et cependant il n'y avait point alors de suffrage universel ! Le peuple n'intervenait pas directement dans le choix de ceux qui font les lois !

Quelle responsabilité n'est donc pas aujourd'hui celle des citoyens d'une nation où le suffrage universel et le régime républicain les investissent du droit d'élire non seulement les législateurs, mais encore d'une manière indirecte le chef de l'Etat lui-même. Il faut en convenir, on n'a plus, pour se consoler et se disculper, cette distinction qu'émettait en 1858 le P. Lacordaire : *l'Eglise peut être en contradiction avec le gouvernement d'un pays; mais le gouvernement d'un pays n'est pas la nation, bien moins encore la patrie. Quel est celui d'entre nous qui ait jamais pensé que sa patrie est dans la tête ou le cœur des hommes qui le gouvernent ?²* Que le grand moine nous pardonne de n'être plus de son avis. C'est que les événements ont marché ! Aujourd'hui une nation s'identifie avec le gouvernement qu'elle s'est donné par le suffrage universel. Car le suffrage universel avant fait surgir ce gouvernement du sein même de la nation, soit d'une manière directe par le devoir du vote accompli, soit d'une manière indirecte par l'abstention, il en résulte que quels que soient ensuite les actes du gouvernement ainsi constitué, la nation en partage la responsabilité !

S'il en est ainsi, les catholiques français ne s'efforceront-ils point, dans un généreux plan de concorde, d'abnégation et de virilité, de rendre prochainement à la France, et par elle à d'autres Etats chrétiens non moins en péril de déchéance, des Assemblées législatives respectueuses de Jésus-Christ et de Ses droits ?

De deux choses l'une :

Ou bien Jésus-Christ rentrera en possession, dans l'ordre social, du rang d'honneur et de l'influence prépondérante qui lui sont dus ;

Ou bien, selon l'annonce de l'antique prophétie, l'ordre social ira se désorganisant de plus en plus jusqu'à crouler presque entièrement !

Mais si les États autrefois chrétiens en arrivent à cette dernière limite de décadence, d'autres prophéties bibliques non moins positives leur font connaître dans de terribles annonces, qui les dominera alors à la place de Jésus-Christ Notre-Seigneur outrageusement et injustement rejeté !

TABLE DES MATIÈRES

I. ORIGINE ET OBJET DE CETTE PROPHÉTIE

II. SON TEXTE TRÈS AUTHENTIQUE.

III. TROIS CHOSES NETTEMENT ANNONCÉES

A. Qu'une place d'honneur et une influence prépondérante sont dues à Jésus-Christ dans la société civile.

B. Que tant que cette place d'honneur et cette influence prépondérante seront attribuées à Jésus-Christ, la société civile se maintiendra dans la stabilité et la prospérité.

C. Mais qu'un temps viendra où Jésus-Christ sera rejeté de la société civile, et qu'alors tout l'ordre social appuyé sur Lui croulera

IV. CONCLUSION. - Devoirs des catholiques dans les prochaines élections, à cause de l'influence considérable qu'elles peuvent avoir par rapport à l'accomplissement des redoutables événements annoncés dans la prophétie.

IMPRIMATUR : Lugduni, Julii 2^a., 1885. L -M. CARD. CAVEROT, ARCH. LUGD

¹ Cette Lettre pastorale collective a paru dans le *Vanterland* de Vienne. Nous en empruntons la traduction au *Nouvelliste* de Lyon, 8 mai 1885.

² Lacordaire. *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, p. 121. Paris, 1860.